

REPONSES AUX QUESTIONS DES PARENTS

Conseil d'école élémentaire du jeudi 18 juin 2020

- 1- Une réunion de présentation est-elle prévue pour les parents des futurs CP (grande section) cette année ?**

Si oui, côté maternelle ou élémentaire ?

La réunion habituellement organisée par Francis Dupré, Directeur de l'école élémentaire, n'aura pas lieu. Les enseignants de CP organiseront très rapidement à la rentrée de septembre la réunion de classe pour les parents afin de les informer au mieux.

Cependant, si des parents sont inquiets ou ont des questionnements particuliers pour la rentrée en CP, ils peuvent se mettre en relation avec Francis Dupré, Directeur de l'école élémentaire.

Les listes de fournitures seront également diffusées, et disponibles sur le site de l'APE.

- 2- La photo de classe de l'année (2019-2020) est-elle maintenue ? Si non, est-ce qu'il y a des alternatives ?**

La photo de classe sera réalisée la semaine prochaine, avec les moyens possibles pour que les enfants/parents puissent avoir un souvenir de leur année scolaire 2019-2020.

Entre temps, Francis Dupré a informé les parents que les photos de classe seront réalisées les jeudi 25 et vendredi 26 par Yanis Prunier.

- 3- Pouvez-vous nous éclairer sur ce que font les enfants pendant les accueils 2S2C ? (programme, journée type, etc.)**

L'accueil 2S2C (Sport, Santé, Culture et Civisme) a été mis en place à l'initiative de la mairie pour permettre aux parents de pouvoir laisser leurs enfants en garderie et leur permettre de retourner au travail. Des activités sont proposés pour les enfants en petit groupe. Le programme s'arrête le 22 juin puisque les enfants ont la possibilité de retourner à l'école.

4- Le voyage des CM2, qui n'a pas eu lieu pour cause de confinement, symbolise par sa durée, l'éloignement et la date à laquelle il a habituellement lieu, un rite de passage vers le collège.

- a. **Est-il prévu autre chose pour les élèves (une fête, un cadeau, une sortie à la journée...) pour marquer leur fin de primaire?**

Rien n'est prévu pour les élèves pour remplacer le voyage, il est difficile d'organiser quoi que ce soit à si court terme.

- b. **Si rien n'est fait, que va devenir l'argent que les élèves ont collecté lors des ventes de gâteaux? Il serait juste qu'ils en bénéficient d'une manière ou d'une autre.**

Les recettes des ventes de gâteaux ne pourront pas revenir aux élèves qui se sont mobilisés, car il est impossible de connaître la répartition des bénéfices par élève ou même par classe. Les enseignants et les délégués présents suggèrent qu'il en soit fait don à la coopérative de l'école.

Il paraît important de maintenir un esprit collectif et de solidarité entre élèves de l'école pour toutes les actions à but lucratif organisées par ou pour l'école.

- c. **Les chèques donnés pour ce voyage seront-ils restitués ou remboursés ?**

Oui bien évidemment tout sera remboursé, les enseignants responsables de l'organisation du voyage ont eu la confirmation de l'organisme partenaire dans la semaine, c'est pourquoi ils n'avaient pas encore eu le temps de communiquer à ce sujet.

5- Remise à niveau des élèves

Des semaines de remise à niveau devraient avoir lieu la première semaine de juillet et la dernière d'août pour les CM1 et CM2 comme chaque année. En revanche, rien ne sera fait dans l'école pour les autres niveaux. Les enseignants précisent qu'ils ne sont pas inquiets quant au niveau des enfants et que les éventuelles disparités seront rattrapées à la prochaine rentrée.